



HAL
open science

Etre un étudiant africain. Production et mise en saillance de l'identité ethnique dans un contexte universitaire

Jocelyne Streiff-Fénart, Philippe Poutignat

► **To cite this version:**

Jocelyne Streiff-Fénart, Philippe Poutignat. Etre un étudiant africain. Production et mise en saillance de l'identité ethnique dans un contexte universitaire. France Aubert, Maryse Tripier, François Vourc'h. Jeunes issus de l'immigration. De l'école à l'emploi, L'Harmattan, pp.219-231, 1997. halshs-00082548

HAL Id: halshs-00082548

<https://shs.hal.science/halshs-00082548>

Submitted on 29 Jun 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Texte publié dans : *Jeunes issus de l'immigration. De l'école à l'emploi*
(Aubert, F., Tripiet, M., Vourc'h, F. ed.), L'harmattan, 1997.

Etre un étudiant africain. Production et mise en saillance de l'identité ethnique dans un contexte universitaire.

Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fénart, SOLIIS-CNRS, Nice

Dans une série de textes¹ qui dans les années 60 ont beaucoup contribué à renouveler la problématique de l'ethnicité, l'anthropologue M. Moerman posait la question "qui sont les Lue?", une question qui avait le mérite de thématiser ce qui le plus souvent restait tacite dans les monographies villageoises, qui n'en fondaient pas moins des descriptions généralisables dans une visée typologique de sociétés ou de cultures ethniquement référencées. Ayant abordé de front cette question, il fut cependant conduit à admettre qu'elle était mal posée ou plutôt qu'il convenait de lui substituer une série d'autres questions : quand, comment, pourquoi l'identification Lue était-elle préférée à d'autres tout aussi référentiellement correctes, "paysans" ou "villageois" par exemple. Moerman faisait ainsi ressortir que si l'ethnicité lue consistait dans le fait de pouvoir se dire et de pouvoir se faire reconnaître comme Lue, pouvoir se dire et pouvoir se faire reconnaître comme Lue étaient des activités elles-mêmes socialement organisées qui devaient être analysées, de telle sorte que sa question initiale : qui sont les Lue?, dépendante comme elle l'était des usages des personnes qu'il étudiait, ne pouvait trouver de réponse en dehors de l'analyse de ces usages et d'une "socio-logique"² des schémas catégoriels ethniques dans leurs rapports avec d'autres schémas catégoriels des groupes et des personnes. Avec ce bref rappel de la démarche d'un ethnologue, qui se trouve être aussi un ethnométhodologue de la première heure, nous voulons mettre l'accent sur ce qui paraît être les questions préalables de toute recherche sociologique impliquant à titre d'objet ou de référent des catégories ethniques, et plus particulièrement sur la façon dont ces questions se sont imposées à nous dans la recherche dont nous présentons ici quelques résultats et qui avait pour objectif d'étudier les modes d'appropriation de l'espace universitaire et de la ville par les étudiants africains.

¹M. Moerman :

- Ethnic identification in a complex civilization : Who are the Lue? *American Anthropologist*, 67, 1965, p. 1215-1230.

- Being Lue : Uses and Abuses of Ethnic Identification, in J. Helm (ed.), *Essays on the Problem of Tribe*, Proceedings of the 1967 Annual Spring Meeting of the American Ethnological Society, University of Washington Press, 1968, p. 153-169.

² J. Coulter : Logique et praxéologie. Esquisse d'une «socio-logique» de la pratique *Sociétés contemporaines*, n° 18-19, 1994, pp. 43-65.

Ainsi, qu'entendions nous précisément par étudiants africains? La première observation qu'on peut faire c'est que parler d'Africains tout court, c'est sous-entendre "Africains noirs". C'est là un usage bien établi, inscrit dans le dictionnaire : "*africain* : de l'Afrique et spécialement de l'Afrique Noire ; *les Africains* : les Africains Noirs" (Micro Robert) et "en parlant des personnes et de leurs activités, *Africain* désigne presque toujours l'Afrique Noire" (le Grand Robert). C'est cet usage, conventionnel, que le titre de notre recherche exemplifiait³. Les étudiants africains sont donc les étudiants africains noirs ou encore les étudiants originaires d'Afrique Noire. Ce faisant nous mettons en oeuvre une expression du langage ordinaire dont la teneur sémantique incorpore, outre le signifié linguistique, les représentations attachées à ce signifié, celles en particulier qui justifient de voir le continent africain comme un continent pluriel, divisé entre une Afrique Noire et une Afrique Blanche. Cette opposition peut se retrouver dans d'autres, plus savantes ou plus euphémisées, Afrique Sub-Saharienne / Maghreb, par exemple, ou encore "Civilisation Négro-Africaine" / "Civilisation Arabe", sans que soit rompu le lien entre ces désignations et les représentations ancrées dans une histoire du continent qui a toujours ménagé une place aux distinctions raciales. Comment répondre alors à la question "qui sont les étudiants africains ?" sans reprendre à son compte cette distinction et les ambiguïtés de sens et de référence qu'elle comporte nécessairement? Devions nous, par exemple, inclure dans notre population les étudiants mauritaniens (une question qui se posait avec une certaine acuité pratique, compte-tenu de l'importance de cette catégorie nationale parmi les étudiants étrangers inscrits à l'Université de Nice) ou bien une certaine partie d'entre eux, ceux qui précisément se désignent eux-mêmes comme "Négro-Africains" et se distinguent, dans certaines circonstances, de leurs compatriotes "Maures"?

Disons tout de suite que nous n'avons pas choisi de répondre à cette question et qu'en conséquence nous n'avons pas entrepris de justifier notre choix. Plutôt que de décider de façon décontextualisée et selon des critères explicites et non ambigus qui inclure et qui exclure de la catégorie des étudiants africains, nous avons pris le parti de considérer qu'une enquête sur les étudiants africains est nécessairement une enquête sur la catégorie africain elle-même qui doit être versée au domaine d'objet. Autrement dit parce que l'étiquette africain est inséparable des usages socialement organisés dans lesquels se trouve actualisé avec elle un arrière plan de représentations et de pratiques, il faut "cesser de se préoccuper du caractère correct des expressions, envisagé en tant qu'usage en accord avec quelque règle que ce soit, définie indépendamment d'une analyse ou d'une prise en compte de ce qui importe aux acteurs dans leur situation, de leurs buts et de leurs pratiques."⁴

³Ph. Poutignat, J. Streiff-Fenart, Lise Vollenweider : *Être un étudiant africain dans l'université française. Le cas de Nice*. Rapport de recherche Programme interministériel "Université et Ville", IDERIC, 1993.

⁴J Coulter : *id.*, p. 63.

Dès lors, l'ambiguïté de la désignation "africain" ne représente plus un obstacle à lever ou une erreur à rectifier, mais on peut la considérer comme un trait nécessaire à l'accomplissement par les acteurs de sa rationalité et de son objectivité.

En considérant les choses sous cet angle, il nous a été très vite possible d'identifier des situations dans lesquelles on pouvait montrer que la délimitation de la catégorie "africain" était l'objet d'orientations mutuelles et faisait partie intégrante de l'organisation des actions sociales.

Ainsi dans cet extrait de tract :

"Convocation : tous les Africains (Arabes et Négro-Africains confondus) sont convoqués à participer à la mise en place d'un comité d'initiative (...)

les rédacteurs ont été confrontés au même problème de délimitation catégorielle que celui que nous évoquons comme source possible d'un dilemme méthodologique : s'agissant de la référence à des personnes, le sens d'"Africain" n'a pas d'emblée une valeur "continentale". Il est manifeste, en effet, que dans le contexte d'un appel à une "large" mobilisation, ils se sont orientés à l'égard de l'équivoque qu'entraîne précisément le fait d'entendre préférentiellement "Africain" comme "Africain noir", en ajoutant la précision "Arabes et Négro-Africains confondus". Ce faisant ils rendent saillante une distinction "culturelle" entre "monde arabe" et "monde négro-africain" et font passer à l'arrière plan d'autres types de catégorisation (et de complémentarité) que l'unité continentale des africains pourrait également évoquer (l'ensemble Maghreb - Afrique noire, par exemple). Leur formulation, revient à greffer sur la distinction géo-politique que le contexte de l'unité africaine rend transparente, une distinction ethnique, particulièrement pertinente pour certains au moins de leurs destinataires, ceux qui tout en étant citoyens d'un Etat, la Mauritanie, qui revendique son appartenance au Maghreb, se considèrent eux-mêmes comme des Africains noirs.

En donnant une dimension "continentale" à la ligne de partage "ethnico-culturelle" de la population mauritanienne, les rédacteurs rendent sensible que leur appel à l'unité, justifié dans le contexte d'une mobilisation, vise moins à réunir les parties complémentaires d'un tout qu'à surmonter une division vis à vis de laquelle, en proposant une version parmi d'autres possibles de l'ensemble des étudiants africains et de ses parties constituantes, ils se positionnent eux-mêmes.

Ce choix ne se comprend donc que si l'on tient compte de la fonction performative plutôt que constative des étiquettes catégorielles. Il montre aussi que l'ambiguïté de la catégorie "africain" peut être utilisée comme une ressource qui présuppose des compréhensions communes de clivages catégoriels pertinents tant pour le discours que pour l'action.

Si nous en venons maintenant aux aspects de la recherche qui concernait plus directement l'appropriation de l'espace universitaire et de la ville par les étudiants africains, notre effort de prendre en compte selon la recommandation de Coulter, ce qui importe aux acteurs en situation, nous a très vite conduit à relever que l'expérience marquante des étudiants africains dès leur arrivée est celle de la pertinence de l'opposition catégorielle "blanc"- "noir" dans les lieux publics. Leurs récits sont à cet égard consonnants avec ceux des travailleurs immigrés analysés par C. Quiminal : " moi c'était dans le train, j'avais jamais pensé qu'il y avait tant de blancs (...) mais comment passer inaperçu?"⁵. Comme l'indique cette citation (passer inaperçu) cette expérience est celle d'une relation dissymétrique : entre la catégorie "visible" noir et la catégorie non marquée du catégorisant. C'est précisément cette position non catégorisée du catégorisant, et la dissymétrie qu'elle introduit, que connote le terme de "majoritaire".⁶ Les catégories raciales ou ethniques n'établissent aucun rôle acceptable dans le cadre des interactions de la sphère publique, mais leur mise en saillance n'en est pas moins possible, et introduit le minoritaire dans la problématique du stigmaté et de la gestion des impressions. On ne s'étonnera donc pas de relever dans les récits des étudiants africains qu'une de leurs premières expériences, lors de leurs incursions dans l'espace urbain, est celle de la tension propre aux situations sociales qu'il favorise, dont une caractéristique est le rôle qu'y jouent les identifications visuelles de types sociaux. Cette tension n'est pas directement liée aux agressions racistes, mais au risque de voir surgir la dimension raciale comme une des interprétations possibles de l'interaction entre usagers de l'espace urbain, particulièrement lors des multiples incidents (bousculades, concurrence pour une place dans une file d'attente, altercations entre piétons et automobilistes, etc...) qui constituent une des spécificités de ce type d'interaction. Nous avons pu ainsi montrer que pour ces étudiants, l'apprentissage de la pratique urbaine consiste à acquérir un répertoire de stratégies rendues possibles par des anticipations fondées sur la pertinence programmatique de la catégorisation "blanc- noir" comme un des traits non pas tant des opinions plus ou moins racistes des autres usagers, mais de la situation elle-même⁷. Mais, en dépit de la mise en œuvre systématique de techniques de protection, l'insécurité que représente l'émergence virtuelle de la caractéristique raciale comme trait significatif de l'interaction peut à tout moment s'actualiser.

Cette anecdote, racontée par un étudiant burkinabé, en fournit un exemple caractéristique :

⁵ C. Quiminal : *Gens d'ici, gens d'ailleurs*, Paris, Christian Bourgois Editeur, 1991.p. 39.

⁶ C. Guillaumin : *L'idéologie raciste, genèse et langage actuel*, Paris, La Haye, Mouton, 1972.

⁷ Sur ce point cf Ph. Poutignat et J. Streiff-Fenart : Catégorisation raciale et gestion de la co-présence dans les situations «mixtes» *N.T.S. (Les Cahiers du SOLIIS)* n°1, 1995, pp. 22-32

“Un jour j’étais dans un bus avec un copain, j’avais oublié ma carte de réduction. Arrive un contrôleur. J’avais composté mon ticket. J’ai dit : “Je suis désolé, j’ai oublié ma carte de réduction”. Il me dit : “Vous payez”. J’ai dit : “Je suis désolé, je paye pas. Je rentre chez moi, je prends ma carte de réduction, je vais vous la montrer. J’ai pas fraudé”. Il dit : “Non, non, non, vous vous croyez au Cap-Vert, ou quoi?”.

L’interaction entre l’étudiant et le contrôleur débute comme une contestation par un usager d’une sanction exercée à son égard par un agent de l’administration. Ce type de conflit est somme toute un trait routinier de la vie sociale urbaine, c’est également un trait routinier de ce genre de conflits qu’ils sont susceptibles d’être ethnicisés. On peut voir dans le récit présenté ci-dessus comment à partir de cette amorce de situation banale, toute l’interaction va en fait se dérouler autour d’un enjeu tout autre que celui du paiement ou du non paiement de la contravention. Si on replace la discussion entre l’étudiant et le contrôleur dans les circonstances où elle a eu lieu, celles d’un bus dans lequel les passagers constituent le public devant qui se déroule la scène, il est notable qu’à travers les arguments avancés par les deux protagonistes, s’opposent en fait deux tentatives de définir la situation : celle du contrôleur qui tente d’imposer une interprétation de l’évènement en faisant intervenir l’appartenance raciale de l’étudiant comme élément de définition de la situation, et celle de l’étudiant qui tente de situer la scène dans le cadre d’un conflit d’interprétation de la règle administrative.

Dès le début de l’incident, l’étudiant se présente délibérément lui-même comme un usager compétent, au fait des règlements et connaissant ses droits. La réplique sur les Cap-Verdiens qu’il s’attire de la part du contrôleur est plus qu’une allusion à sa couleur, elle vise à délégitimer ses prétentions à un statut social l’autorisant à discuter de la règle de droit sur un pied d’égalité. Les Cap-Verdiens représentent en effet à Nice une population particulièrement visible et fortement marquée par les stéréotypes associés à l’immigration clandestine. En situant l’étudiant comme Cap-Verdien et non pas simplement comme Africain, le contrôleur ne rend pas seulement saillante son identité raciale, mais un champ de stéréotypes possibles associé aux Noirs, celui qui, avec la notion de Cap-Verdiens, suggère l’idée de pauvreté, d’ignorance, de violence, de marginalité, de fraude.

En “formulant” la conduite de l’étudiant comme celle d’un “Cap-Verdien” qui se croit chez lui, il est clair que le contrôleur ne se trompe pas sur l’identité de son interlocuteur, mais justement lui assigne cette identité qui qu’il soit ou qui qu’il prétende être. Ainsi, une limite ethnique est rappelée à celui qui l’oublie. Le caractère d’insulte raciste de la réflexion du contrôleur consiste précisément en ce que, d’après le stéréotype du Cap-Verdien, à l’évidence l’étudiant n’en est pas un (cette évidence étant entre autres audible : il parle un français châtié), mais que, quelles que soient les différences qui le distinguent des Cap-Verdiens, on peut le considérer néanmoins comme tel parce que ce qu’il a en

commun avec eux (d'être noir et vraisemblablement étranger), suffit pour l'assimiler à eux et (c'est là la pointe de l'insulte raciste) à le contaminer, à le "cap-verdiser". Cette scène met en évidence que pour les étudiants africains, être un Noir dans la ville, ce n'est pas seulement comme pour n'importe quel Noir, s'exposer au racisme, mais c'est aussi affronter une autre menace contre le *self* : celle du discrédit social entraîné par leur assimilation *a priori* à une catégorie (les travailleurs immigrés) à laquelle on associe des caractéristiques (la sous-qualification, la mauvaise maîtrise de la langue, l'analphabétisme) en tout opposées à celles qu'ils possèdent en réalité en tant qu'intellectuels. Ce décalage entre identité sociale revendiquée et identité sociale attribuée sur la base de l'information incontrôlable qu'ils livrent par la couleur de leur peau, peut être en partie évité ou réparé par l'exhibition de ce que Goffman appelle des signes "désidentificateurs" (élégance vestimentaire, langage châtié, courtoisie des manières), mais, on l'a vu dans ce cas, on ne peut jamais compter que ces désidentificateurs seront pris en compte par l'interlocuteur.

Par rapport à l'insécurité toujours présente dans la ville, dont nous avons vu qu'elle ne peut se ramener purement et simplement aux risques d'agressions racistes, l'espace universitaire constitue pour les étudiants noirs un lieu protégé. S'il en est ainsi, ce n'est donc pas seulement parce que le racisme y est moins susceptible de se manifester, mais parce que le statut d'étudiant y est accordé comme un fait acquis, lié à la position d'usager de ces lieux. Indépendamment de ce que les acteurs de la scène universitaire, quels qu'ils soient (enseignants, serveuses de la cafétéria, personnel administratif) pensent des "Africains", une réflexion comme celle du contrôleur du bus y serait proprement impossible parce que dans cette "région" particulière de l'espace public que représente l'Université, la contamination des étudiants par les travailleurs immigrés (ce que nous avons appelé la "cap-verdisation") y serait dépourvue de sens. Dans les lieux universitaires, il va de soi, et on ne peut sans faire preuve de mauvaise foi l'oublier ou feindre de ne pas le savoir, que les Noirs à qui l'on a affaire sont des étudiants. Cela ne veut pas dire cependant que l'ethnicité ne soit pas susceptible d'être rendue saillante à l'Université pour définir les situations et les personnes auxquelles on a affaire, mais que contrairement à l'espace urbain où comme on l'a vu, la reconnaissance d'une identité d'étudiant doit se revendiquer à partir d'une identification préalable comme africain, à l'université, l'attribution ou la revendication d'une identité africaine intervient comme une qualification plus ou moins pertinente, selon les contextes et les situations, de la qualité d'étudiant. En tant que trait définitionnel de l'identité personnelle, elle vient se combiner avec cette autre dimension de l'identité personnelle qu'est également le statut d'étudiant. Elle est en quelque sorte une ressource disponible pour formuler des jugements, interpréter des conduites, élaborer des images, dont l'utilisation offre une large marge de manœuvre tant aux enseignants qu'aux étudiants eux-mêmes. L'altérité culturelle qui est impliquée par la grammaire du concept africain (ne serait-ce qu'à titre de présupposition qu'on s'emploie à démentir) se détaille en des attributions d'ampleur différente, qui vont de la supposée "mentalité africaine" (avec toutes ses variantes sur le rapport au temps, au travail, à la parole à l'écrit,...etc) à des prédicats beaucoup plus circonstanciés et "informés",

fournissant, selon la formule de Douglass et Lyman qu'ils appliquent au phénomène ethnique en général, "un répertoire d'identités globales et partielles aux individus qui ont l'habileté et l'occasion de s'en servir ".⁸

Dans le cadre universitaire, l'intérêt porté à l'identité africaine des étudiants peut s'articuler sur un intérêt légitime sur le plan académique pour l'Afrique et les Africains, particulièrement dans les Facultés de Lettres et de Droit et Sciences économiques où l'Afrique représente un objet de connaissance savante avec ses spécialistes - les africanistes - organisés comme une corporation et dont le positionnement dans le champ académique est variable selon les disciplines. Ainsi l'intérêt (dans tous les sens du terme, intérêt noble et intérêt intéressé) porté aux étudiants et à travers eux aux liens avec les pays africains et aux diverses institutions de coopération qui institutionnalisent ces liens, est-il pris dans des stratégies de positionnement dans ce champ et peut s'afficher avec des degrés de légitimité variable.

Les propos d'un enseignant de Lettres qui suivent, rendent particulièrement manifeste que dans certaines disciplines du moins et sans doute selon l'état d'un rapport de force local, ces stratégies impliquent des reformulations de l'identité africaine visant à rendre saillant le trait le plus susceptible d'être accepté dans son domaine:

"Moi j'ai joué la carte francophonie en arrivant ici. J'ai bien vite compris, justement parce que les réflexions c'est moi qui les ai eues, "Ah encore un Africain, ah encore un noir". J'ai tout de suite compris qu'en littérature comparée il fallait introduire à côté de littérature africaine, littérature canadienne sinon moi aussi on m'aurait enfermé dans l'Afrique."

Ces propos illustrent aussi que là du moins où les intérêts nobles pour l'Afrique et les Africains ne se sont pas imposés, la catégorisation préalable de l'étudiant comme Noir et Africain, reste prise dans une logique du stigmatisme qui se traduit notamment ici par le risque de contamination de l'enseignant.

Cette logique du stigmatisme se combine avec celle de l'altérité culturelle, dans l'importance accordée à l'expérience vécue du franchissement d'une frontière et à la révélation qui s'en suit. L'intérêt pour l'Afrique et les Africains est ainsi souvent justifié et rendu intelligible pour l'enseignant lui-même comme pour les autres, par sa biographie qui peut alors déterminer ce qui se laisse souvent appréhender comme une vocation, dont le désintéressement ne concerne pas seulement le rapport savant à un objet d'études.

Ainsi un enseignant pourra évoquer le "Docteur Schweitzer" à propos d'un collègue de Sciences que ses activités professionnelles ont conduit à établir des liens de coopération suivis avec un pays africain, et comparer sa maison qui abrite des étudiants en panne de logements, à Lambaréné. L'implication

⁸ W. A. Douglass et S. M. Lyman : L'ethnie : structure, processus et saillance, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. LXI, 1976, p. 197-219.

personnelle à l'égard de représentants d'un pays ou d'une culture dont on a eu la révélation, est le pendant d'un dévouement qui souvent inclut la prise en charge de certains intérêts matériels des étudiants, mais va également plus loin et se présente comme dévouement à une cause. C'est ce dont rend compte par exemple ce récit biographique d'un Professeur de Lettres :

"Nous avons enseigné en Afrique longtemps, et nous nous sommes beaucoup intégrés à cette vie d'Afrique. Nous avons fait beaucoup pour débloquer la situation entre les deux communautés (...). Enfin arrivé ici, moi je me suis senti une dette à l'égard de ces gens là et de ces pays là, et puis vous savez il y a une valeur humaine une richesse, une sensibilité, un sens de vie enfin qu'ont, je trouve, ces amis là, donc je pense qu'ils ont beaucoup à nous apporter et qu'il faut qu'on témoigne".

Ainsi la biographie n'est pas seulement la garantie d'un savoir fondé de première main, mais, concernant la connaissance d'une altérité stigmatisée, elle atteste de l'expérience "bouleversante" du franchissement de frontière. Cette expérience justement dont Goffman⁹ souligne qu'elle est le propre de celui qui pour les membres d'une catégorie stigmatisée, est l'ami, le sympathisant, l'initié.

Cette logique du stigmaté se retrouve encore dans le soin mis par certains enseignants à souligner les succès particulièrement propres à démentir les préjugés. Lors de notre enquête, de multiples sources nous ont annoncé avec un brin d'émotion dans la voix que le major du Deug de mathématiques était Mauritanien, cette information étant généralement assortie de commentaires sur les traits culturels (en l'occurrence le nomadisme) à même de rendre compte de cette performance. Il en est ainsi dans ces explications d'un enseignant sympathisant, au sens de Goffman, de cette catégorie particulière d'étudiants africains :

"Si vous voulez ils ont une culture, ils ont un sens de l'observation qui font qu'ils s'adaptent très rapidement. C'est des peuples nomades qui s'adaptent à tout. Ils s'adaptent au chameau, ils s'adaptent à l'ordinateur. Ils s'adaptent à tout et vite".

Ainsi, si cette logique du stigmaté reste toujours, même à l'Université, sous-jacente aux attributions d'une identité "africaine", il n'en reste pas moins vrai que dans la mesure où elle mobilise des traits culturels et non seulement raciaux, l'étendue et le flou de ceux-ci autorisent des manipulations et des stratégies qui permettent d'exploiter, voire de renverser en leur faveur, les stéréotypes dont sont l'objet les stigmatisés.

⁹ E. Goffman : *Stigmaté*. Paris, Minuit, 1975 (pour la traduction française), p. 42.

La neutralisation du stigmatisme n'est jamais aussi opérante que dans les disciplines où l'identité acquiert une valeur épistémique, où, comme le dit De Certeau, elle "suppose qu'un groupe ou un individu puisse être assimilé à un objet représentable (...) et que, de ce fait il devient pour lui-même et pour les autres un objet de connaissance".

Si, comme on l'a déjà noté, l'identité d'Africain intervient à l'université pour qualifier l'identité étudiante, cette qualification dans le sens de spécification de l'identité d'étudiant, peut jouer et être exploitée comme une qualification dans le deuxième sens du terme : celle que confère la possession d'un savoir de première main, accordé d'emblée sur la base de leur identité culturelle et qui les qualifie en tant que connaisseurs des cultures africaines, des sociétés africaines, des langues africaines, des problèmes de l'Afrique, etc.

Le simple constat que dans l'écrasante majorité des cas, le sujet de leur mémoire ou de leur thèse concerne l'Afrique suffit à attester que cette qualification peut se valoriser sur le marché universitaire, ou plutôt sur les sous-marchés que représentent en linguistique ou en anthropologie le domaine des études africanistes, ou en économie et en sciences politiques les recherches sur le développement.

La pertinence de l'ethnicité dans le champ universitaire ne se limite cependant pas à ce constat d'un ajustement d'une offre et d'une demande de travail académique, sa mise en saillance est le résultat d'usages et de pratiques accomplis dans l'interaction.

L'exemple d'une réunion d'étudiants de DEA et de doctorants permettra d'apercevoir ce point. Parmi les étudiants présents, les deux seuls étudiants africains se sont mis côte à côte. L'enseignant invite les étudiants à présenter leurs sujets, le but étant ainsi que chacun ait une connaissance des intérêts de recherche des autres. Pour ce faire, il entame un "tour de table", sollicitant les étudiants au fur et à mesure et selon un ordre plus ou moins déterminé par la proximité. Comme il n'y a pas de table ronde, en effet, le sens du "tour", n'est pas nécessairement évident et l'identification du "suivant" peut donner lieu à quelques flottements, résolus par l'enseignant qui, alors, le nomme (M. X, Mlle Y) ou le désigne ("à vous"). L'enseignant, cependant, lorsqu'il arrive à un étudiant africain, modifie la procédure et déclare "et maintenant, à nos amis africains", laissant le soin aux membres de cette paire qui se trouve par là-même désignée, de s'auto-sélectionner. Ce traitement particulier, s'accompagne, ici, d'une formulation manifestement bienveillante et il est vraisemblable qu'une telle particularisation soit, dans l'esprit de l'enseignant, une marque d'intérêt destinée à valoriser ceux qui en sont l'objet. La désignation, "nos amis africains" de façon explicite sépare ceux-ci et les met en vis-à-vis du reste du groupe des étudiants et du professeur, elle attire l'attention sur le fait que ce que vont exposer ces étudiants est à entendre (favorablement) comme des sujets et des intérêts, non pas seulement d'étudiants tout court, qui s'entendent individuellement, mais d'"étudiants africains". Ethniquement africains, les étudiants africains le sont aussi

universitairement, et c'est à ce double titre qu'ils peuvent être classés ensemble dans la catégorie des étudiants africains, sans que cette ethnicisation apparaisse comme un marquage ou comme une incongruité par rapport au cours des activités qui se sont déroulées jusque là.¹⁰

L'exploitation de la connaissance d'arrière-plan que constitue l'identité culturelle de l'étudiant n'est pas le fait des seuls enseignants, elle est réciproquement une ressource susceptible d'être utilisée par les étudiants eux-mêmes. Cet aspect est particulièrement manifeste lors du rituel qui couronne le parcours universitaire : la soutenance de la thèse, qui peut être, notamment dans les facultés de Lettres et Sciences économiques, l'occasion d'une mise en scène élaborée, qui tend à redéfinir la situation comme une rencontre interculturelle, dans laquelle l'étudiant n'est pas seulement un candidat, mais le représentant d'un groupe "africain", celui-ci pouvant se décliner selon différentes dimensions (nationalité, groupe ethnique, langue, pays sous-développé).

Nous avons eu notamment l'occasion de l'observer lors de la soutenance d'une thèse de linguistique où la disposition de la salle avait été modifiée à la grande surprise des membres du jury : l'emplacement des tables avait été au préalable changé par les amis du candidat de façon que si le face à face traditionnel du jury et de l'impétrant était respecté, par contre ce dernier ne tournait plus le dos au public mais l'avait à ses côtés. Accueillis dès leur arrivée par de la musique, les membres du jury furent conviés à une projection de diapositives n'ayant qu'un lointain rapport avec le sujet de la thèse, si ce n'est qu'elles présentaient en même temps que le pays du candidat le "terrain" de son étude.

Dans un autre exemple, en sociologie cette fois, un étudiant congolais rend compte de son itinéraire universitaire en mobilisant dans son exposé préliminaire des éléments de biographie (son enfance de fils de paysan dans une région menacée de famine, son recours au travail salarié dans des emplois non qualifiés pour payer ses études durant son séjour en France, la création d'une association d'étudiants congolais ayant d'ores et déjà permis le financement d'un moulin à fufou expédié au pays d'origine), ces divers éléments biographiques apparaissant comme autant de motivations, d'efforts et de visées dont l'assemblage tout en expliquant et sans doute excusant son travail en regard des normes universitaires permet de le recadrer non pas seulement comme l'aboutissement d'une carrière d'étudiant, mais comme la résultante d'un parcours dont l'origine, les péripéties et les finalités, ne peuvent se comprendre qu'en les recontextualisant comme un itinéraire d'étudiant africain.

¹⁰ Bien que nous n'ayons pas eu l'occasion de le vérifier, nous pensons que dans une réunion de DEA de Mathématiques ou de Physique, la possibilité d'apparier d'emblée sous la forme d'une paire d'Africains, deux étudiants sur la base de leur proximité spatiale (autrement dit d'inférer que "les deux font la paire"), n'aurait pas pu être investie de la même signification.

Les différents exemples présentés constituent autant de situations dans lesquelles l'ethnicité se trouve mise en saillance selon des modalités et pour des finalités variables. Dans chaque cas se trouvent exploitées des facettes différentes du concept d'africain qui trouvent leur place et leur pertinence dans les pratiques communicatives et interactionnelles dont est faite la vie sociale à l'université.

Chacune de ces situations, et leur rapprochement, attestent que l'ethnicité n'est pas rapportable aux propriétés intrinsèques d'un type d'entité sociale, le groupe ethnique ou l'ethnie, mais qu'en tant que mode socialement organisé d'intelligibilité du social, elle est toujours situationnelle et négociable en fonction des buts et des pratiques des acteurs dans ces situations.

Tel nous paraissent être les propositions principales d'une approche interactionniste de l'ethnicité, étant entendu que ce type d'approche n'épuise pas le champ des recherches sur l'ethnicité et qu'elle n'a pas l'exclusivité d'une conceptualisation non substantialiste de celle-ci.